

[ \_\_\_\_\_ ]

[ [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ]

[ [ ] [ ] ]

**REGLEMENTATION**

- La Bourse Activités ne peut être utilisée que par le salarié lui-même ou un membre de sa famille, à la condition de présenter sa carte usine ou de justifier de son identité.

- Cette Bourse Activités de 40 Euros est allouée à tous les salariés de l'établissement qui en font la demande, et devra être utilisée dans le cadre des activités du C.E. avant le 31 décembre 2010 dernier délai.

Cette Bourse Activités ne peut en aucun cas être utilisée dans le cadre de distribution directe, et ne peut être cumulée d'année en année.

Exemple : Pour une somme activité de 60 Euros, la Bourse ne couvrira que 50% soit 30 Euros, les 10 Euros restants pourront être utilisés dans le cadre d'une autre activité.

- Elle pourra être utilisée en une ou plusieurs fois pour les activités suivantes :
  - Billetterie, Piscines, Cinémas, Parcs, Patinoire (billets disponibles au C.E.)
    - Spectacles sélectionnés
  - Journées Ailleurs / Sorties avec transport
  - Prêt matériel (vidéo, hifi, son)
    - Bricolage
- Sont exclus :
  - Les cartes d'adhésion et les journées supplémentaires prêt : Médiathèque
  - Ainsi que les Associations Sportives, Renault Flins et Espace Forme

→ NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR TOUTE UTILISATION DE VOTRE BOURSE ACTIVITES VOUS DEVEZ PRESENTER VOTRE CARTE USINE OU JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITE

[ \_\_\_\_\_ ]

[ [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] ]

[ [ ] [ ] ]

**REGLEMENTATION**

- La Bourse Activités ne peut être utilisée que par le salarié lui-même ou un membre de sa famille, à la condition de présenter sa carte usine ou de justifier de son identité.

- Cette Bourse Activités de 40 Euros est allouée à tous les salariés de l'établissement qui en font la demande, et devra être utilisée dans le cadre des activités du C.E. avant le 31 décembre 2010 dernier délai.

Cette Bourse Activités ne peut en aucun cas être utilisée dans le cadre de distribution directe, et ne peut être cumulée d'année en année.

Exemple : Pour une somme activité de 60 Euros, la Bourse ne couvrira que 50% soit 30 Euros, les 10 Euros restants pourront être utilisés dans le cadre d'une autre activité.

- Elle pourra être utilisée en une ou plusieurs fois pour les activités suivantes :
  - Billetterie, Piscines, Cinémas, Parcs, Patinoire (billets disponibles au C.E.)
    - Spectacles sélectionnés
  - Journées Ailleurs / Sorties avec transport
  - Prêt matériel (vidéo, hifi, son)
    - Bricolage
- Sont exclus :
  - Les cartes d'adhésion et les journées supplémentaires prêt : Médiathèque
  - Ainsi que les Associations Sportives, Renault Flins et Espace Forme

→ NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR TOUTE UTILISATION DE VOTRE BOURSE ACTIVITES VOUS DEVEZ PRESENTER VOTRE CARTE USINE OU JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITE